



## perte de mon regime indemnitaire

Par **jean claude 11**, le **24/06/2011** à **07:15**

bonjour  
je suis employé dans une mairie  
et suite a un accident de service depuis  
maintenant 1 an et deux opérations chirurgicales  
mon employeur ma supprime la totalité de la part variable  
de mon régime indemnitaire  
alors que d'autres l'on conserve tout en étant en maladie  
on me fais comprendre que c'est au bon vouloir du maire  
qu'en pensez vous? at'il le droit?  
merci de me donner votre avis

Par **P.M.**, le **24/06/2011** à **09:24**

Bonjour,  
Il semble que ce soit quand même une mesure discriminatoire et je vous conseillerais de vous rapprocher des représentants du Personnel ou, en absence dans la collectivité, d'une organisation syndicale de la branche d'activité...

Par **jean claude 11**, le **24/06/2011** à **12:25**

bonjour  
je vous remercie infiniment de votre conseil  
mais pensez vous que devant les tribunaux  
je pourrais avoir gain de cause  
ou dois je en rester là  
mon syndica me dit que cela peut être considere comme de la discrimination ou une sanction déguisée  
mais qu'il a le droit  
encore merci

Par **P.M.**, le **24/06/2011** à **15:14**

Il y a contradiction dans ce que vous rapportez car si cela peut être considéré comme une discrimination ou une sanction pécuniaire déguisée et interdite, ce avec quoi je suis bien d'accord, l'employeur n'en a évidemment pas le droit...

Par **jean claude 11**, le **24/06/2011 à 17:28**

je tiens à vous remercier pour l'aide que vous m'apportez  
et vous tiendrez informé de la suite des événements  
encore merci